

5 TRI VALORISATION MATIERE

5.1 ACTIVITE

Le centre de tri de du SYBERT situé à Besançon-Planoise accueille et trie tous les déchets ménagers recyclables (DMR) déposés par les communautés adhérentes. Il s'agit du contenu de la poubelle jaune ou bleue appelée « collecte sélective », contenant des emballages et des papiers.

L'exploitation est réalisée pour grande partie en **régie** : direction, gestion des flux entrants et sortants, engins, consommables et maintenance. La chaîne de tri (valoristes, caristes) est exploitée par l'entreprise COVED et son sous-traitant l'association d'**insertion** GARE-BTT. 41 personnes travaillent sur le centre de tri : 8 pour le SYBERT et 33 pour le marché d'exploitation. Pour 2014, la part insertion représente 79,2 % des heures passées du marché d'exploitation (soit 68 personnes en contrat d'insertion sur 2014).

En outre, le centre de tri du SYBERT a accueilli et trié de façon **transitoire** des collectes sélectives issues de **PREVAL** Haut Doubs (Pontarlier), à travers son entreprise prestataire de tri, COVED.

Les collectes sélectives sont triées mécaniquement et manuellement pour isoler des matières premières secondaires qui alimentent des industries de recyclage afin de fabriquer de nouveaux objets : plasturgie, papeterie, verrerie, métallurgie...

Les refus de tri sont traités à l'usine d'incinération du SYBERT où leur énergie est valorisée.

Des caractérisations sont réalisées régulièrement lors des déchargements des déchets pour établir la répartition des différents matériaux pour chaque adhérent ou client.

Chaque communauté adhérente est signataire d'un contrat passé avec ECO-EMBALLAGES et ECO-FOLIO et perçoit à ce titre des soutiens au tri. Chaque adhérent perçoit également les recettes de vente de matière, sauf pour le papier dont les recettes sont perçues par le SYBERT et contribuent au tarif de tri.

Le centre de tri a fonctionné 3 259 heures, soit un taux de disponibilité supérieur à 98 % des horaires de fonctionnement.

5.2 FLUX DE DECHETS TRIES ET RECYCLES

En 2014, 17 609 tonnes ont été livrées en centre de tri, dont **14 445 tonnes** pour les membres du SYBERT soit une légère hausse de 2,47 % par rapport à 2013.

8 192 tonnes de verre ont été dirigées directement vers les filières de recyclage, sans tri préalable, de même que **245 tonnes de papiers**.

Pour l'ensemble des communautés du SYBERT, en 2014, les produits suivants ont été dirigés vers les filières de recyclage :

- pour le verre :
 - 8 192 tonnes ; - 0,40 % par rapport à 2013 ;
- pour les collectes sélectives (bacs jaunes) après tri :
 - 7 060 tonnes de papiers (4 083 tonnes de 1.11 et 2 977 tonnes de gros de magasin) ; + 0,19 % ;
 - 3 374 tonnes d'emballages en carton (3 164 tonnes d'EMR et 210 tonnes d'ELA) ; + 2,88 % ;
 - 1 109 tonnes de flacons en plastique (770 tonnes de PET et 339 tonnes de PEHD) ; + 2,78 % ;
 - 590 tonnes d'emballages métalliques ; - 0,91 % ;
 - 2 575 tonnes de refus (valorisation énergétique) et freinte (perte eau et poussières) ; + 9,88 %.

Le détail des tonnages valorisés par communauté figure en annexe.

En 2014, le centre de tri du SYBERT a également trié pour des collectivités extérieures (PREVAL) :

- 1 573 tonnes de papiers,
- 616 tonnes d'emballages cartons,
- 278 tonnes de flacons plastiques,
- 173 tonnes d'emballages métalliques,
- 506 tonnes de refus et freinte.

En 2014, le taux de refus de tri et freinte des collectes sélectives (SYBERT et PREVAL) est de 17,50 % alors qu'il était de 16,59 % en 2013. Pour information le chiffre national moyen est supérieur à 23%.